

Craintes inflationnistes



Je ne veux pas faire pleurer dans les chaumières, mais je dois dire que l'occasion s'y prête. Lorsque mes parents furent victimes d'un accident, mes sœurs et moi-même n'avons pas eu d'autre choix que de régler la succession. Dans une situation où les émotions étaient à leur comble, chacun des descendants a fouillé dans des documents différents. J'ai toujours eu un penchant pour les chiffres et je suis donc resté bloqué sur un livre de comptes. Mon père y avait documenté proprement et avec une précision inimaginable selon les critères actuels chaque dépense qu'il avait effectuée. On pouvait par exemple y lire dans la première colonne: chaussures Martin, robe Irene, pantalon Brigitte, cahier d'école Gertrud, etc.

Chaque montant était inscrit individuellement dans la colonne suivante. Mes parents faisaient tout leur possible pour répartir équitablement leur modeste revenu entre leurs enfants. Le samedi nous – à savoir mon père et votre serviteur – partions acheter des boissons. Et prendre de l'essence! La perception que j'avais à l'époque des prix et de leur évolution était relativement limitée. Mais, je savais (à 8-11 ans) très précisément combien coûtait un litre d'essence. Et je réalisais aussi combien le prix de l'essence était vivement discuté dans le cercle familial et avec les amis.

Je n'avais en revanche qu'une très vague idée du prix d'un kilo de porc, quant à la viande de bœuf ou de veau, je l'ignorais complètement. Je connaissais juste le prix du lait et ce uniquement parce que je devais aller le chercher quotidiennement, que le bidon de lait était un critère unique en son genre et que l'on me confiait l'argent correspondant. Parfois, j'entendais mes parents dire que telle ou telle chose était plus chère, mais ma conclusion est brève. Même en des périodes de forte inflation, telles qu'il en existait encore à l'époque, les prix des produits de consommation courante n'étaient pas à l'ordre du jour pour moi. Lorsque j'ai ensuite moi-même gagné de l'argent, il y a eu la fameuse compensation du renchérissement. On avait pour ainsi dire légalement droit à une augmentation de salaire à hauteur du renchérissement annuel, ce qui enclenchaît à chaque fois la célèbre spirale des prix. La compensation du renchérissement a été supprimée au milieu des années 1990, tout comme l'inflation qui a progressivement diminué, dans le sillage de la mondialisation et des immenses progrès en matière de productivité. Pour finir, elle est pratiquement tombée dans l'oubli. Et avec elle la sensibilité aux prix, car le hard-discount et une concurrence acharnée dans le commerce de détail ont engendré une guerre des prix qui a tout rendu moins cher. Des craintes déflationnistes se sont même exprimées après la crise financière.

Maintenant, elle ferait cependant son grand retour, l'inflation. La semaine dernière, Wall Street a plongé après une hausse des prix à la consommation plus élevée que prévu aux Etats-Unis. En comparaison avec l'année précédente, les prix ont bondi de 4%. Si l'on recherche un peu plus précisément les raisons de cette hausse, les résultats sont en revanche mitigés. Les prix ont certes tous un peu augmenté, mais les véhicules d'occasion et les prix des voyages représentent deux tiers de la hausse. L'augmentation du prix des véhicules d'occasion ne surprend guère aux Etats-Unis où la mobilité est si importante, surtout après la manne que le gouvernement a fait pleuvoir sur tout le pays. L'un ou l'autre ménage s'est sans doute offert une escapade d'un week-end ou des vacances, ce qui a permis pour la première fois depuis longtemps à un secteur du tourisme durement éprouvé de relever les tarifs. En Europe, l'inflation est également sur toutes les lèvres. Mais ici, ce sont avant tout les prix producteurs qui augmentent dans un premier temps et on peut se demander s'il sera un jour possible de les répercuter entièrement sur les consommateurs. Aux Etats-Unis, la consommation connaît certes une envolée à l'heure actuelle, mais celle-ci résulte d'une poussée de la demande favorisée par des mesures fiscales qui finira par s'essouffler. Ce n'est qu'une fois que le plein-emploi aura été rétabli et que la conjoncture tournera à plein régime que l'inflation posera véritablement un problème. Mais nous en sommes encore loin. Par ailleurs, nous ne relevons pas de hausse des prix généralisée à l'heure actuelle. Ce sont avant tout le bois, les métaux et bien sûr les produits pétroliers qui donnent actuellement lieu à des discussions, car ils connaissent en effet des majorations substantielles. L'essor de la construction en Chine et aux Etats-Unis engendre actuellement une demande à laquelle les producteurs ne sont pas encore capables de faire face, car la plupart d'entre eux n'avaient pas tablé sur une reprise aussi rapide de l'économie et que les capacités avaient été réduites en raison du coronavirus. Cela vaut aussi pour les composants informatiques. Le redémarrage de la production prendra du temps et entraînera forcément des hausses de prix en raison des difficultés d'approvisionnement. Mais ce phénomène devrait être passager et ne devrait durer que tant que la pandémie n'est pas vaincue au niveau mondial. La hausse des prix est loin de m'inquiéter autant que les acteurs de la bourse. Ils se soucient d'ailleurs moins des prix que des taux d'intérêt. Ils pourraient en effet remonter au-dessus de zéro, pour peu que nous ayons un peu d'inflation. C'est incroyable de voir à quel point la politique monétaire nous a anesthésiés entre-temps. A la plus petite hausse des prix, nous sommes proches de la syncope et les marchés financiers tremblent. Or la situation actuelle est parfaitement normale, elle n'est juste pas durable.

Martin Neff, chef économiste de Raiffeisen

Craintes inflationnistes

Raiffeisen Economic Research

economic-research@raiffeisen.ch

Tél. +41 44 226 74 41

Mentions légales importantes

Ceci n'est pas une offre

Les contenus publiés dans le présent document sont mis à disposition uniquement à titre d'information. Par conséquent, ils ne constituent ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO. Seul le prospectus de cotation présente les conditions intégrales déterminantes et le détail des risques inhérents à ces produits. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans la présente publication est limitée.

Cette publication n'est pas destinée à fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions de placement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient avoir lieu que suite à un conseil approprié à la clientèle et/ou à l'examen minutieux des prospectus de vente contraignants. Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative ne garantit pas l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de cette publication ou de son contenu, ou liés à cette diffusion. Elle ne peut notamment être tenue pour responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

Cette publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Par conséquent, les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent pas à cette publication.